

Coordination du CANEA

- **Organisation interne**

Le CANEA est un groupe d'acteurs Non Etatiques actifs dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

Pour un bon fonctionnement de ce cadre de concertation, le groupe se réunit 4 fois par an avant chaque réunion du Groupe Sectoriel Eau et Assainissement (GSEA).

Pour l'amélioration de la communication au sein du CANEA, il est créé une plateforme d'échanges sur Yahoo! Groups accessible à travers le lien suivant :

http://fr.groups.yahoo.com/group/cadre_de_concertation_acteurs_non_etatiques_eau_assainissem

- **Le CANEA est dirigé par un bureau composé d'un :**

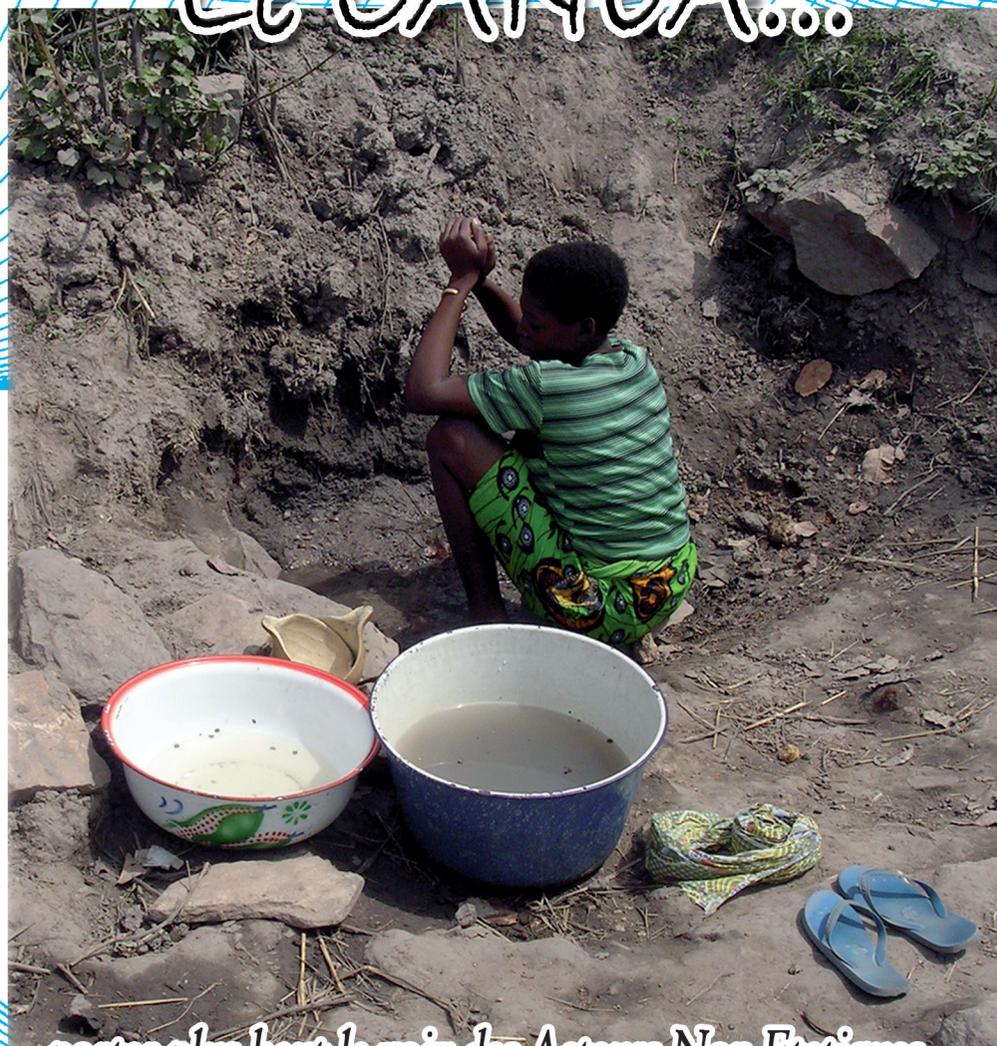
- Président ; assuré par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin)
- Vice- Président: assuré par l'ONG belge PROTOS
- Secrétaire: assuré par le Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA)

- **Contact:**

S/C PNE-Bénin 01 BP 4392 Cotonou

Tél: (229) 21 31 10 93/96412516/97899312

Le CANEA...



*...porter plus haut la voix des Acteurs Non Etatiques
opérant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement*



http://fr.groups.yahoo.com/group/cadre_de_concertation_acteurs_non_etatiques_eau_assainissem



CONTEXTE

L'implication des Acteurs Non Etatiques (ANE) dans les instances de prises de décisions relatives au secteur de l'eau et de l'assainissement telles que les revues sectorielles, le Groupe Sectoriel Eau et Assainissement (GSEA) etc., revêt d'une importance particulière du fait de leur rôle d'acteurs de développement à travers leurs expériences et actions quotidiennes de terrain.

Ainsi, ces ANE qui souscrivent à la gestion durable de l'eau et à l'accès aux ouvrages adéquats d'assainissement, ont besoin de se mettre ensemble pour pouvoir influencer les politiques et stratégies des deux secteurs et défendre leurs approches, d'où l'existence du Cadre de concertation des Acteurs Non Etatiques des secteurs de l'Eau et de l'Assainissement (**CANEA**).

La création et l'animation du GSEA est un cadre d'expression, de concertation et d'appréciation de toutes les actions, stratégies et positions dans lequel les ANE ont un rôle important à jouer.

OBJECTIFS

L'objectif global visé par le cadre de concertation est de contribuer à l'accès durable et équitable de la population béninoise aux services d'Alimentation en Eau Potable (AEP) et d'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau.

De façon spécifique, il s'agira de :

- influencer les grandes décisions/orientations stratégiques du secteur ;
- assurer la visibilité de la contribution des ANE ;
- promouvoir la reconnaissance et

la valorisation de la contribution des ANE au développement du secteur

MEMBRES

Sont membres du Cadre de concertation des Acteurs Non Etatiques des secteurs de l'Eau et de l'Assainissement, les ANE du secteur de l'eau et de l'assainissement intervenant sur le territoire national.

Selon l'article 6 de l'accord de Cotonou dans le cadre du partenariat ACP-UE, les ANE recouvrent le secteur privé, les partenaires économiques et sociaux et la société civile dans toute sa diversité.

Dans le contexte du **CANEA**, les ANE constituent les acteurs tels que :

- les ONG nationales et internationales actives dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement au Bénin et qui mènent des actions

de sensibilisation, de plaidoyer, de renforcement de capacité (formation), de construction des ouvrages et d'intermédiation sociale ;

- les Associations de Consommateurs d'Eau Potable (ACEP),
- les médias,
- le secteur privé c'est-à-dire les entreprises privées actives dans le secteur AEPHA.

LE SECTEUR AEPHA EN CHIFFRES AU BÉNIN

• **Eau:** Un taux de desserte de 63,7% en fin 2012 en matière d'Alimentation en Eau Potable en milieu rural et de 63,4% en milieu urbain.

• **Hygiène et Assainissement:** Un taux de couverture de 45,8% en ouvrage d'évacuation des excréta au niveau des ménages et 83,9% en milieu scolaire.